

Transport fluvial : l'arrêt annuel de navigation sur le Rhône entre Lyon et la Méditerranée aura lieu du 5 au 16 mars 2023 pour l'entretien des 14 écluses à grand gabarit de CNR

À compter du dimanche 5 mars à 21h jusqu'au jeudi 16 mars à 5h du matin, CNR réalisera l'entretien annuel des 14 écluses à grand gabarit du fleuve Rhône situées entre Lyon et la mer Méditerranée, à l'exception de l'écluse de Port-Saint-Louis-du-Rhône¹. Durant cette opération d'une dizaine de jours coordonnée par CNR, les écluses seront fermées mais la navigation sur le Rhône restera possible sur la plupart des biefs. Plus de 300 personnes se relayeront 24h/24 pour effectuer diverses opérations de maintenance mécanique, électrique et génie civil permettant un fonctionnement optimal des écluses tout au long de l'année, et ainsi garantir une navigation fiable 7 jours sur 7 sur cet axe stratégique de transport.

Sur la voie navigable du Haut-Rhône, entre Lyon et la frontière suisse, les écluses de plaisance gérées par CNR feront également l'objet d'un entretien annuel. L'écluse de Savières sera fermée du lundi 6 mars à 8h au vendredi 31 mars à 16h30. Les deux écluses de Belley et l'écluse de Chautagne amont seront fermées du lundi 20 mars à 8h au vendredi 31 mars à 16h30. Quant à l'écluse de Chautagne aval, elle sera fermée du lundi 20 mars à 8h au mardi 12 avril à 16h30.

Une démarche préventive pour sécuriser le transport sur la voie d'eau

Télé-conduites en temps réel depuis le Centre de Gestion de la Navigation (CGN)² de CNR, les 14 écluses à grand gabarit du Rhône jouent un rôle essentiel pour la circulation des marchandises et des croisiéristes sur l'axe Rhône-Saône. Chacune d'entre-elles effectue environ 4 500 éclusages par an pour permettre aux bateaux de croisières, de plaisance et de commerce de franchir les 14 aménagements hydroélectriques de CNR situés sur le Bas-Rhône, entre le Port de Marseille Fos (13) et le Port de Lyon Edouard Herriot (69). Lorsque l'une de ces écluses est mise à l'arrêt, toute la circulation sur le fleuve de l'amont à l'aval est impactée. C'est pourquoi CNR concentre chaque année ses opérations d'entretien les plus importantes sur une dizaine de jours lors de l'arrêt annuel de navigation.

TRANSPORT FLUVIAL SUR LE RHÔNE : CHIFFRES CLÉS 2022

- Volume de marchandises transporté : **3,6 millions de tonnes**
- Conteneurs transportés : **67 000 EVP** (équivalent vingt pieds)
- Nombre de passagers transportés (sur des bateaux de croisière) : **110 000**
- Nombre d'éclusages : **77 166**
- Nombre de bateaux éclusés : **55 560**

Inspecter, entretenir et moderniser les équipements

Les opérations réalisées lors de l'arrêt annuel de navigation concernent le génie civil des ouvrages, les équipements électromécaniques et les automatismes. Ils relèvent à la fois de travaux récurrents (vidange du sas, entretien et nettoyage) et de travaux de maintenance programmée sur les organes de vantellerie, notamment des portes (structure, galets, rails, prises d'eau, vannes, grilles, peinture...) ainsi que des opérations d'entretien et de réparation touchant au génie civil. CNR profite également de l'arrêt de navigation pour effectuer des expertises techniques approfondies afin de vérifier l'état des matériels et programmer des travaux ultérieurs.

¹ L'écluse de Port-Saint-Louis-du-Rhône sera fermée du dimanche 19 mars à 21h au jeudi 30 mars à 5h

² Basé à Châteauneuf-du-Rhône, le CGN télé-conduit et surveille 7 jours/7 les 330 km de voie navigable à grand gabarit entre Lyon et la Méditerranée

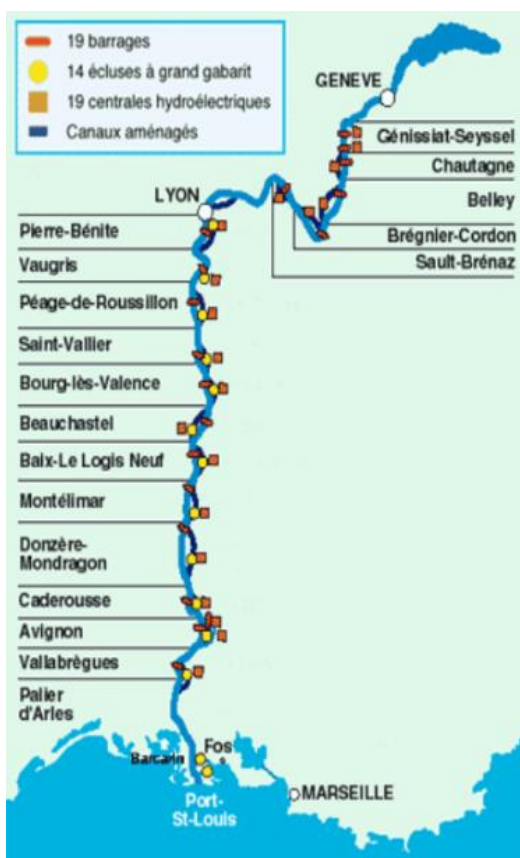
La fiabilité des infrastructures fluviales : un enjeu majeur pour décarboner le transport de marchandises en vallée du Rhône

En 2022, sur 1,1 million de conteneurs de marchandises traités par le Port de Marseille Fos, seulement 5 % ont été acheminés par la voie fluviale, 15 % par le réseau ferroviaire et les 80 % restants par la route. Les poids lourds représentant près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, le report modal sur le fleuve constitue un levier stratégique pour décarboner le transport de fret dans les territoires de la vallée. En effet, acheminer une tonne de marchandise sur le Rhône émet 5 fois moins de CO₂ que par la route.

Sur les 330 km de voie navigable à grand gabarit reliant le Port de Marseille Fos au Port de Lyon, le volume annuel de marchandises transportées pourrait d'ores et déjà être multiplié par 4, sans investissement supplémentaire. La fiabilité et la sécurité des infrastructures fluviales et portuaires du Rhône sont donc des prérequis essentiels pour augmenter la fréquence des convois fluviaux. L'entretien annuel et la modernisation des écluses à grand gabarit assurés par CNR s'inscrivent ainsi pleinement dans cette logique d'accélération du transport fluvial en vallée du Rhône.

REPÈRES

- Le transport fluvial est **5 fois moins émetteur de CO₂** que le transport routier.
- 1 convoi fluvial grand gabarit (4 400 t) équivaut à **220 camions évités** sur l'autoroute.
- L'axe Rhône-Saône a la capacité d'accueillir **20 millions de tonnes** de marchandises par an.
- **52 %** du trafic de marchandises sur l'axe Rhône-Saône est destiné à l'intra-bassin, et **48 %** du trafic est destiné à l'import/export.



Les aménagements hydroélectriques et fluviaux de CNR sur le Rhône



*Opération d'entretien de l'écluse de Bollène
Arrêt annuel de navigation 2022*

A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 115 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général (Plans 5Rhône), en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.